

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16ème
Nom de site	PL JEAN MONET	Numéro	7510059598
Adresse du site	56, avenue Georges Mandel	Hauteur	R+8 (27,05m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ; Free (0/130/240°) et orange (0/240°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	Oui (DP)		

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	19/11/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/11/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	19/12/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antennaire sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Installation de 3 antennes 5G (3500MHz) ainsi que pour la 4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 40°, 130° et 270° .		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 6m, portes entre 2 et 7m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 40° <2V/m - 130° <2V/m - 270° <3V/m 5G (3500) : 40° <3V/m - 130° <3V/m - 270° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	28,85m pour les faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées type panneaux à faisceaux fixes et orientables pour la 4G/5G, un sur mât fixé sur plot béton avec bracon		
Zone technique	Mise en place d'une zone technique au niveau de terrasse.		

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas
--------------------------------	--	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège Janson de Sailly	106 Rue de la Pompe 75016 Paris	12m	OUI	45m	0.58 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

Niveau Maximal	Azimuth 40°	Azimuth 130°	Azimuth 270°
Hauteur	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
27.5 m	12.5 m	28.5 m	

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 270°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

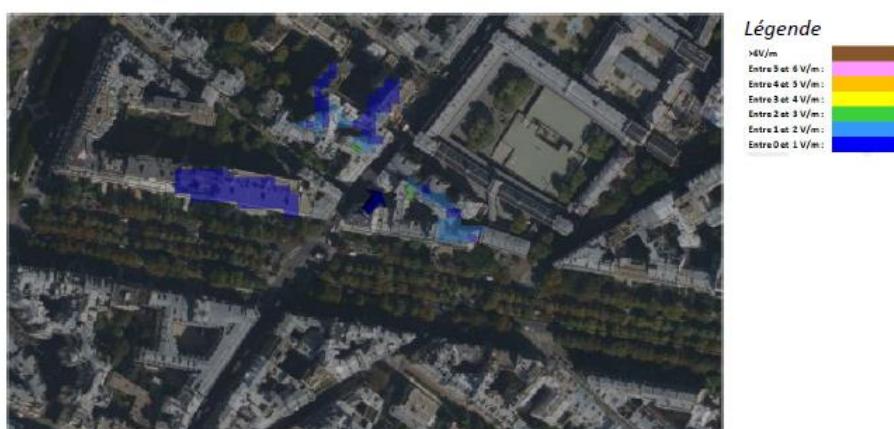
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

Niveau Maximal	Azimuth 40°	Azimuth 130°	Azimuth 270°
Hauteur	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
28.5 m	21.5 m	28.5 m	

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 40°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .

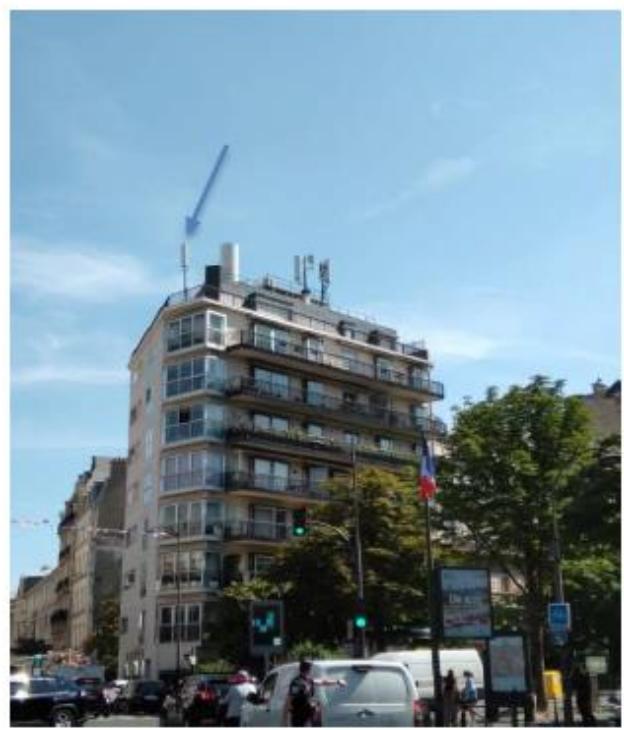


Vue des Antennes Avant/Après

Avant



Après



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 40° :



Secteur 1 Azimut 130° :



Secteur 2 Azimut 270° :

